

## **TRANSMISSION DU PATRIMOINE IMMOBILIER ET SA FISCALITÉ**

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

### **DURÉE**

½ journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 3 heures 30 - De 9 h 30 à 13 h 00 ou de 14 h 00 à 17 h 30

### **PUBLIC VISÉ**

- Gérants de SCI, Agents immobiliers – Gestionnaires immobiliers, Conseillers en gestion de patrimoine
- Prérequis nécessaire : Aucun

### **OBJECTIFS**

- **Identifier les enjeux fiscaux et juridiques liés à la transmission d'un bien immobilier**
- Comprendre les principes de base de la transmission à titre gratuit du patrimoine immobilier (dévolution successorale)
- Appréhender les implications pratiques dans la transaction de biens indivis et la gestion des indivisions en cas de succession.

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT**

- Ce stage se déroule sous forme de séquences successives comprenant :
  - o Alternance d'apports théoriques illustrés d'exemples d'application
  - o Un document de synthèse pédagogique sera remis à chaque stagiaire
  - o Un questionnaire d'auto-évaluation permet de valider l'acquisition des connaissances
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par Caroline LIM – Conseillère en gestion de patrimoine

### **CONTENU DE LA FORMATION** *(Les durées ci-dessous sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier)*

#### **DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30 ou 14h**

##### **Accueil (15 min)**

Présentation par le CEPSO  
Tour de table et évaluation des niveaux

##### **Les bases juridiques et fiscale de la transmission à titre gratuit du patrimoine immobilier (1h30)**

Présentation des règles de dévolution successorale  
Les règles de partage du patrimoine entre les héritiers réservataires et non réservataires en fonction de la structuration familiale  
L'indivision  
Donation et succession : barème et de droits

##### **Les leviers d'anticipation et d'organisation de la transmission du patrimoine immobilier (30 min)**

Donation et donation en démembrement de propriété  
Les structures juridiques

*Dernière mise à jour : 6 décembre 2024*

### **Les impacts sur la vente et la gestion de biens indivis (45 minutes)**

Gestion des indivisions

Gestion des frais et charges en cas de succession

Gestion des impacts fiscaux sur les revenus et en cas de cession du bien

### **Conclusion de la formation (15 min)**

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction

Tour de table et bilan de la formation

**FIN DE LA FORMATION : 13h ou 17h30**

### **SUIVI ET ÉVALUATION**

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

### **COÛT DE FORMATION**

- 198 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 165€ HT)
- 228 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 190 € HT)

### **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Dans le cas où le stagiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, merci de nous en informer dès l'inscription afin d'étudier ce qu'il est possible de mettre en place pour adapter la formation à sa situation.

*Dernière mise à jour : 6 décembre 2024*